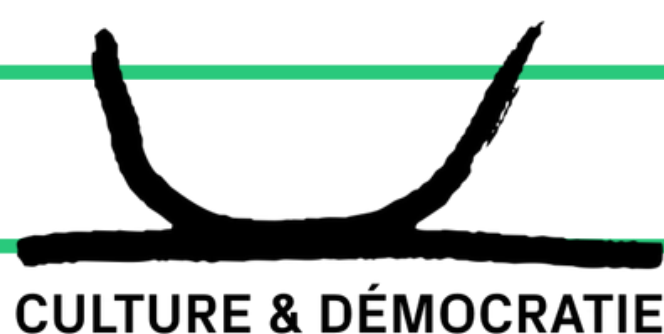


Comment la
culture peut
nous relier
au vivant ?

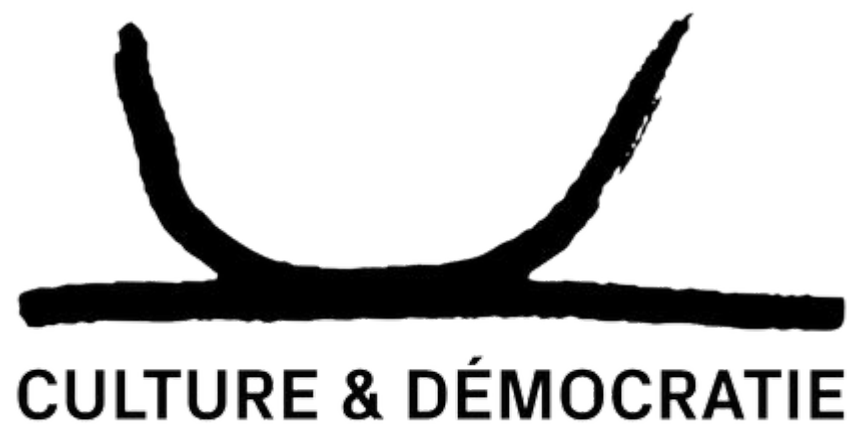
OUTIL

développé par Culture & Démocratie
dans le cadre de l'édition 2025
du Forum de coopération « Co-construire »



OUTIL

Comment la culture peut nous relier au vivant ?



Introduction et présentation de l'outil

L'outil « comment la culture peut nous relier au vivant ? » a été développé par Culture & Démocratie pour l'édition 2025 du Forum de coopération « Co-construire » organisé entre autres par Culture-Wapi, CRIE de Mouscron, Cooptic et Bemust.

Ce type de forum, unique en Wallonie, propose sur plusieurs journées de découvrir, vivre, tester, partager des expériences, des outils et des méthodes d'intelligence collective, le tout dans des formats innovants et baignés de convivialité. Co-construire est à la fois un espace de découverte, sur le fond comme sur la forme, mais aussi de formation continue pour toute personne qui veut explorer le « faire ensemble ».

L'édition 2025 était consacrée à la **coopération entre le vivant, entre les êtres humains et non-humains**. Et ce, à travers 3 jours de rencontres, d'expérimentations, d'inspiration, de surprises et de partage pour apprendre à coopérer, à s'interroger sur sa posture, à explorer de nouvelles façons de débattre, d'agir et de créer des alliances avec le vivant.

Cet outil **situe cette question de la coopération entre le vivant au niveau de la culture humaine en se référant aux concepts d'écologisation et de droits culturels**.

Venant des sciences sociales, l'écologisation renvoie aux formes d'intelligences, de cultures et de processus qui prennent en compte les questions liées à l'environnement, aux formes et milieux de vie au-delà de l'humain. Les droits culturels renvoient à une catégorie de droits humains et fondamentaux qui légifèrent autour des cultures, de ses composantes (identités culturelles, diversité des expressions culturelles, patrimoines et communautés culturelles,...) et modalités de développement (accès et participation à la vie culturelle, information et communication, éducation et formation, coopérations culturelles,...).

Avec ces deux appuis, **l'enjeu de cet outil est de réfléchir ensemble à la place et au rôle que la culture peut avoir pour se relier davantage au vivant et ce, à partir des pratiques personnelles et professionnelles de chacun-e et en commun**.

Concrètement, l'outil développe l'organisation d'un atelier autour de la question « comment la culture peut nous relier au vivant ? » en s'appuyant sur les nouvelles pratiques philosophiques, l'arpentage et l'analyse de pratiques. Et ce, avec pour

objectifs de clarifier et dégager les présupposés de la question, d'établir des connexions entre pratiques, secteurs socio-culturels et des enjeux et problématiques liés au vivant et enfin, de dégager des pistes d'action pour favoriser les processus d'écologisation à travers les pratiques, les organisations et les politiques publiques.

Notons qu'en pratique, l'outil a été testé et pratiqué avec 20 personnes prenant part à un atelier dans le cadre des journées Co-construire 2025. Le développement et les réflexions produits dans ce contexte sont également repris dans ce document. En quelques mots, nous pouvons relever que la mise en œuvre a permis d'interroger les présupposés de la question « comment la culture peut nous relier au vivant ? », de clarifier ses termes ou d'en dégager des sous-questions qui demanderaient plus d'approfondissement. Suite à cela, les liens entre culture et vivant ont été interrogés et discutés au regard des droits culturels ainsi que du concept d'écologisation à partir de textes-ressources tirés des publications de Culture & Démocratie. Des réflexions ont été produites autour des inégalités d'accès et de participation aux processus d'écologisation, des actions possibles et de leurs modalités d'exécution, des nécessités de relier les combats politiques et de laisser une place au conflit.

Objectifs

- ▶ Problématiser la question proposée pour en dégager les présupposés.
- ▶ Nourrir les connexions entre pratiques professionnelles et rapports au vivant.
- ▶ Dégager des pistes d'action pour favoriser l'écologisation, le passage vers un modèle culturel plus vertueux.

Aspects pratiques

Nombre de participant-es

Un-e à deux animateur-ices pour guider l'atelier avec un groupe de 10 à 20 personnes.

Matériel

des chaises et des tables pour se réunir et disposer les textes-ressources, un paperboard pour prendre note et afficher les présentations, des feuilles A4 et des marqueurs.

Durée

2 à 3 heures

Démarche proposée

1. En amont, avant l'atelier, préparer un scénario de discussion et de problématisation autour de la question « comment la culture peut nous relier au vivant ? ». Cela veut dire qu'il faut développer les termes de la question pour expliciter les sous-questions, dégager des présupposés et clarifier les mots utilisés de manière commune mais non définitive. Cette étape permet d'anticiper en partie les propos des un-es et des autres.

2. En amont également, sélectionner un corpus de textes (cet outil reprend la sélection proposée lors de l'atelier de Co-construire 2025). Lire et préparer les textes-ressources pour être capable d'en donner brièvement l'idée générale afin que les participant-es puissent faire leur choix. La présentation des textes (15mn max) pourra indiquer des liens entre les éléments de problématisation et des réflexions qui y sont développées.

Dans le cadre de l'atelier de Co-construire 2025, nous avons choisi les 8 fiches présentant les droits culturels tirées du *Carnet de découverte des droits culturels*, ainsi que des articles de différents formats, tirés notamment des n°44 et 46 du *Journal de Culture & Démocratie*.

3. Le jour de l'atelier, installer les chaises en cercle, **disposer** un paperboard pour la prise de notes et des tables à proximité si nécessaire. Enfin, **installer** les textes-ressources sur une table centrale en les regroupant éventuellement par ensemble (cf. figure 1 infra).

4. Lors des 10 premières minutes, commencer l'atelier en posant le cadre et par un tour de paroles rapide (nom/prénom, fonction et attentes en une phrase).

Voici le **cadre à expliciter** (celui qui a été posé lors de Co-construire 2025) :

- nous sommes tou-tes en apprentissage : il n'y a donc pas de mauvaise réponses ;
- prenons soin de notre posture et respectons-nous les un-es les autres ;
- parlons en « je » et de façon situé-e, évitons le « on » vague et généraliste ;
- restons bienveillant-es mais exigeant-es en apportant des critiques constructives ;
- vous avez droit au retrait et à prendre des pauses. La règle des deux pieds s'applique aussi : elle dit que si vous n'êtes plus intéressé-e/ne contribuez plus alors vous pouvez prendre vos deux pieds et partir ;
- posons la confidentialité des échanges et sinon le nécessaire consentement à les partager donné par le ou la témoin ;
- cultivons l'écoute active, dans le respect du dialogue et en veillant à la circulation de la parole ;

- notons que nous allons prendre le temps de réfléchir mais il y aura peut-être des frustrations de ne pas avoir assez approfondi la question ;
- nous ferons de notre mieux avec les personnes présentes qui sont les bonnes personnes.

Expliquer le **suivi de cet atelier** : s'accorder sur le droit à l'image avec la prise de photos, la diffusion des contenus et textes-ressources, ainsi que l'éventuel partage des traces de l'atelier.

Expliquer ensuite le **programme** de l'atelier dont l'objectif est de réfléchir à comment la culture permet de s'allier et de composer avec le vivant non-humain. Et ce, en quatre étapes inspirées d'outils et de méthodes d'éducation permanente : i) « problématiser » ; ii) « se ressourcer » ; iii) « arpenter » ; iv) « mettre en commun ».

5. Pendant 20 à 30 minutes, c'est le temps de « problématiser » :

Entamer la première étape « i) problématiser » en énonçant la question : « comment la culture peut nous relier au vivant ? » qui est affichée sur une feuille de paperboard.

La consigne est d'explicitier les sous-questions, dégager les présupposés et clarifier au mieux les mots utilisés de manière commune mais non définitive.

Petites précisions :

- les « sous-questions » sont les questions implicites auxquelles renvoie la question qu'il faut énoncer ;
- les « présupposés » sont ce qu'on tient pour acquis, ce qui est sous-entendu dans la phrase ;
- les « clarifications » permettent de donner des éclaircissements et rendre plus compréhensible ;

Pour réaliser cette étape, on peut s'appuyer sur le scénario de discussion et problématisation réalisé au préalable (*cf.* exemple de scénario de discussion en annexe) et s'inspirer de la pratique de réfutation socratique d'Oscar Brenifier¹.

Pendant l'échange, les éléments de problématisation peuvent être notés sur une feuille du paperboard autour de la question pour garder une trace pour la suite de l'atelier. Un code couleur pour distinguer les sous-questions, présupposés et les clarifications peut aider à la lisibilité du processus (*cf.* figure 2 *infra*)

À terme, les différents éléments discutés peuvent être repris sous forme de **synthèse**. Cette synthèse peut servir d'introduction à la présentation des textes-ressources.

1 Pour plus d'information sur cette pratique : https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/PhiloCite_Presentation_Maieutique_Brenifier.pdf et <https://www.pratiques-philosophiques.fr/fr/bienvenue/>.

6. Pendant 15 à 20 minutes, c'est le temps de « se ressourcer » :

Présenter les différents textes-ressources brièvement aux participant-es en les invitant à choisir parmi les ensembles de textes.

D'emblée, il faut exposer le parti-pris de travailler la question et sa problématisation à partir des droits culturels. Ce prisme a été proposé à l'atelier de Co-construire 2025 mais un autre prisme peut être utilisé par un-e usager-e ultérieur-e de cet outil. Les droits culturels sont une catégorie de droits humains et fondamentaux légiférant avec plus ou moins d'obligation sur la culture, l'accès et la participation à la vie culturelle (avec beaucoup de questionnement autour de tous ces termes), des obligations libertés et responsabilités. Pour plus de détails, nous renvoyons à la lecture du *Carnet de découverte des droits culturels* qui est distribué lors de l'atelier.

En pratique, nous proposons quatre ensembles (*cf.* corpus de textes-ressources en annexes) compilant des fiches pour chacun des huit droits culturels du *Carnet de découverte* avec différents textes tirés des dossiers « Nature/Culture » (n°44) et « Écologisation » (n°60) du *Journal de Culture & Démocratie*, de la revue *Nectart* (éditions de l'Attribut), l'article « La culture et les objectifs de développements durables : une introduction aux questions clés et aux perspectives d'avenir » de Jordi Baltà Portolés (association Marcel Hicter pour la Démocratie) et d'autres sources plus journalistiques. Selon le temps disponible pour l'arpentage, les fiches des droits peuvent être mises en rapport avec 1 à 3 textes-ressources sous forme d'extrait ou dans leur totalité.

Dans le détail, voici la présentation des textes-ressources :

a) les fiches « identité » et « diversité » du *Carnet de découverte* avec un extrait de l'article « La réponse adaptée des droits bioculturels » de Marine Yzquierdo OU des extraits d'articles de Fatima Ouassak et de collectifs écologistes issus des quartiers populaires en France OU un extrait de l'article « Écologisation : l'exemple antillais » de l'asbl Anagram ;

b) les fiches « communauté » et « patrimoine » avec un extrait de l'article « droits de la nature et droits culturels : destins liés » de David Irle OU un extrait de l'article « Le Nous de la crise » de Dipesh Chakrabarty OU un extrait de l'article « Gouverner par le vivant : autoritarisme environnemental et pouvoir en Chine » de Virginie Arrantes ;

c) les fiches « information » et « éducation » avec un extrait de l'article « Animaux de culture ? » de Vinciane Despret OU un article journalistique autour des Banlieues Climat OU l'article « Communiquer l'écologisation : la place du conflit » de Thibault Galland ;

d) les fiches « participation » et « coopération » avec un extrait de l'article « Changement climatique VS pratiques culturelles » de Pierre Hemptinne OU l'article édito « Écologisation : une belle vie pour tou·tes » de Pierre Hemptinne OU l'article « La culture et les objectifs de développements durables... » de Jordi Baltà Protolés.

Un temps complémentaire peut être pris pour **expliquer la démarche** du *Carnet de découverte* : il s'agit d'un outil développé par l'ASTRAC (fédération des travailleur-ses en

centres culturels) et la Plateforme d'observation des droits culturels de Culture & Démocratie. L'outil est inspiré de la démarche de formation-action *Paideia* proposée par Réseau Culture 21 en France avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (Suisse). L'idée est de proposer un outil pour découvrir, approfondir et mener une réflexion autour des droits culturels, ainsi que de nourrir un travail d'auto-évaluation de ses pratiques au regard des droits culturels. Et ce, en mettant en dialogue le référentiel des droits culturels de la Déclaration de Fribourg avec les référentiels des droits culturels présent dans le décret du 21/11/2013 des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Selon le nombre de participant-es, ils et elles **choisissent un ensemble de textes**. Cet ensemble peut être réparti individuellement ou en sous-groupe, à nouveau selon la configuration de travail choisie.

7. Pendant 30 à 45 minutes, c'est le temps de « l'arpentage » :

Individuellement ou en sous-groupe, les participant-es lisent les textes-ressources et reçoivent une feuille reprenant les questions d'un arpentage, qui est à compléter selon la configuration de travail choisie (*cf.* exemple vierge et complété en annexe)

Avant cela, les consignes de lecture doivent être données et sont rappelées sur la feuille de questions : « **Lisez les textes-ressources et tâchez de répondre aux deux questions suivantes :**

a) qu'est-ce que les propos des textes vous font ? Depuis votre situation professionnelle, votre pratique culturelle et par rapport au vivant ?

b) qu'est-ce ça vous évoque dans vos pratiques ? En termes de leviers, de freins, de problématiques et d'apprentissage ? »

S'il y a assez de temps pour une étape supplémentaire, les participant-es d'un sous-groupe lié au même ensemble de textes-ressources peuvent discuter de leur lecture et se partager leurs réponses avant de réaliser la mise en commun.

Pour les cinq-dix dernières minutes, passer auprès de chacun-e ou dans les groupes pour rappeler de rassembler ses réponses et idées sous forme d'une synthèse lisible pour d'autres.

Pendant la durée de l'arpentage, l'animateur-ice prépare les feuilles de paperboard pour les deux tours de parole : le premier pour les retours de lecture, l'autre pour des éléments de réponse à la question générale de l'atelier.

8. Pendant 30 à 45 minutes, c'est le temps de la mise en commun :

Les 20-30 premières minutes, un tour de parole est rythmé par les présentations concises des participant-es. Les autres peuvent réagir mais cela ne doit pas être long pour que tout le monde reste attentif-ve. Chacun-e peut partager un élément de réponse

aux deux questions de l'arpentage (« Qu'est-ce que les propos des textes vous font ? » et « Qu'est-ce que ça vous évoque dans vos pratiques ? »).

Les 10-15 dernières minutes, lors d'un deuxième tour de parole, chacun-e essaie de donner un élément de réponse à la question : « Comment la culture peut nous relier au vivant ? » Il peut s'agir d'un **premier pas, d'une piste d'action, d'envies ou d'idées plus abstraites**. Si les participant-es le souhaitent et qu'il reste du temps, ils et elles peuvent essayer de reformuler la question pour qu'elle corresponde aux échanges de l'atelier.

Conseils et points de vigilance

Le cadre (*cf.* point 4) peut être noté et affiché sur une feuille de paperboard pendant toute la durée de l'atelier. L'animateur-ice peut y renvoyer pour veiller à des points tels que la circulation de la parole, l'écoute active et le respect du dialogue.

La gestion du temps est particulièrement importante pour avancer dans l'atelier de façon sereine et accessible avec les participant-es. Plusieurs étapes peuvent être adaptées au niveau du timing mais il faut veiller à ne pas dépasser le temps proposé pour éviter les longueurs et que chacun-e puisse rester concentré-e.

Lors de l'introduction de l'atelier et du tour de présentation, ce peut être intéressant que chacun-e partage son degré de familiarité et de travail avec la « culture » et plus spécifiquement les « droits culturels ». En fonction, l'animateur-ice pourra adapter lors de l'étape 2 « se ressourcer », la présentation du *Carnet de découverte des droits culturels* et des textes-ressources.

Développement de l'outil : mise en œuvre pratique lors de Co-construire 2025

Après avoir posé le cadre (étape 4) et présenté le programme de l'atelier avec les participant-es, nous avons directement entamé le temps de problématisation (étape 5). Durant cette phase, nous avons interrogé la question de l'atelier : « comment la culture peut nous relier au vivant ? ». Comme on peut le voir dans les traces ci-dessous, chaque mot a été analysé pour voir s'il contenait des présupposés implicites, s'il devait être clarifié ou bien s'il renvoyait à des sous-questions.

- On s'est interrogé-es sur le terme « comment » qui présuppose qu'un lien entre culture et vivant existe déjà. Il n'est donc pas question de causalité et de condition d'existence mais de mode et manière d'exister. La sous-question de savoir si le « comment » est affirmatif de l'existence du lien ou interrogatif est restée posée malgré tout.
- On s'est questionné-e sur le terme « culture » pour clarifier ce à quoi il renvoie : qu'est-ce que la culture ? Présuppose-t-on une certaine culture au détriment d'autres par l'usage du « la » ? N'est-il pas préférable de parler de cultures au pluriel pour rester en phase avec la diversité des expressions culturelles ?
- L'usage du verbe modal « pouvoir » a été clarifié pour préciser s'il s'agit de pouvoir au sens d'une possibilité, d'une permission ou d'une potentialité.
- Le terme « nous » a dû être clarifié pour cerner de qui on parle avec l'usage de ce pronom et s'il n'y a pas là une forme d'exclusivité par rapport à d'autres qui ne font pas partie de ce « nous ». La question de l'inclusivité a donc été posée afin de dégager le présupposé que ce « nous » est d'emblée distingué du « vivant », comme s'il devait être différencié et que l'être humain restait une exception par rapport au reste du vivant.
- Le verbe « relier » a été décortiqué et clarifié pour signifier qu'il s'agit de faire exister un nouveau lien par rapport aux liens antérieurs avec le vivant. Ce qui a posé la question de savoir si des liens antérieurs pré-existent ou non, s'il s'agirait de les réanimer ou les réactiver.
- La locution « au vivant » a dû être clarifiée et définie pour préciser si elle renvoie à un processus englobant, à une forme de conscience, etc. et ce, de façon singulière ou plurielle. Sont restées les sous-questions liées à l'exclusion/inclusion dans le vivant, la place de la nature plus généralement et des interdépendances. On s'est demandé s'il n'y avait pas là un présupposé qui hiérarchise, avec le statut du « nous » qui le distingue du vivant.

Le travail sur les liens entre culture et vivant au prisme des droits culturels et de l'outil *Carnet de découverte des droits culturels* (cf. ressources bibliographiques) s'est fait sur base de cette problématisation. Une rapide introduction est revenue sur l'historique de

ces droits humains et leur déclinaison en huit droits dans le cadre de la Déclaration de Fribourg des droits culturels (2007) et leur rapprochement en couple de droits pour faciliter leur compréhension et appropriation (droits à l'identité et à la diversité culturelles ; droits au patrimoine et à la communauté culturels ; droits à la participation à la vie culturelle et à la coopération culturelle ; droits à l'éducation et à l'information).

Ensuite, les étapes 6 (introduire aux couples de droits culturels et textes ressources) et 7 (donner les consignes de l'arpentage et le réaliser avec les participant-es). Enfin, une mise en commun a été réalisée où chacun-e a pu partager ses réflexions et questionnements dont nous tirons une synthèse présentée ci-après.

Réflexions, pistes d'action et prolongements possibles :

- Questionnement autour de la définition du « vivant » notamment au regard des personnes exclues des projets politiques d'écologie.
- Temps nécessaire pour sensibiliser et prendre conscience, ce qui dépend aussi des communautés dans lesquelles on évolue et se développe. Cela fait réfléchir aux « publics » ou « populations » avec lesquelles on peut travailler et ce à quoi les personnes peuvent être sensibles, par quoi elles sont intéressées selon leurs identités et appartenances.
- Certain-es sont moins favorisé-es, ressentent moins l'urgence de penser au vivant mais doivent penser à la dignité de leurs conditions de vie. Pour autant, cela n'empêche pas d'avoir une réflexion transversale et intersectionnelle pour considérer à la fois justice climatique et justice sociale.
- Avec la disparition de patrimoines culturels et naturels, il est nécessaire de relier les combats par exemple en reconnaissant des écosystèmes comme des sujets de droits.
- La médiation culturelle et l'éducation permanente jouent des rôles cruciaux pour favoriser la prise de responsabilité des un-es et des autres, cultiver les imaginaires et les liens avec le vivant.
- Il faut laisser une place au conflit constructif dans les processus d'écologisation, accepter aussi de pas être directement dans les bonnes pratiques mais au moins essayer.

Ressources :

- ASTRAC et Plateforme d'observation des droits culturels de Culture & Démocratie, *Carnet de découverte des droits culturels : de la théorie à la pratique*, avec la Déclaration de Fribourg et le Décret des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2025, commandable via thibault@cultureetdemocratie ou téléchargeable gratuitement via <https://plateformedroitsculturels.home.blog/2025/03/17/outil-dappropriation-des-droits-culturels-le-carnet-de-decouverte-des-droits-culturels/>.
- Oscar Brenifier, l'outil « réfutation socratique » présenté notamment dans des vidéos sur YouTube, par exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=uNHWD7Ud-30>. Cette méthode est reprise dans l'ouvrage coordonné par l'association Philocité *Philosopher par le dialogue : quatre méthodes*, Vrin, 2020.

Traces (visuelles et photos)



Figure 1 : exemple de mise en place de l'atelier
(Co-construire 2025)

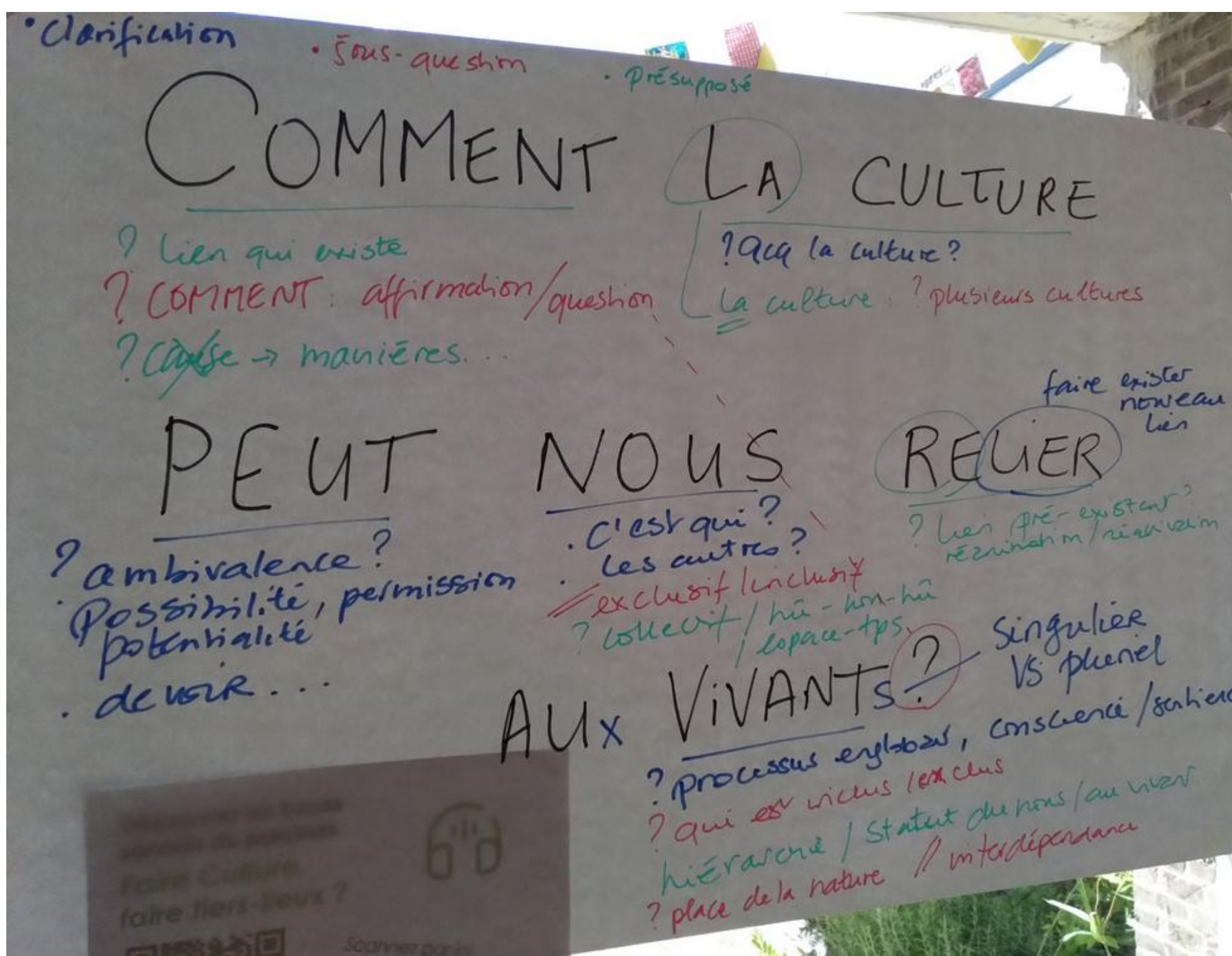


Figure 2 : trace de la problématisation à Co-construire 2025

MISE EN COMMUN

- **Le que sa me fait ?**
- Enquête de recon l'œuvre cō sujet droit / choquant ?
- Qu'est " vivant " : aussi les quartiers populaires / " nuisibles "
- **Arrière** Temps pour prise de conscience → " relative " % communauté (peux tps instaurer)
- **Présent** Violence systémique, à enjeux éducatifs / précaires qui s'empilent : ? accès
- **Pré** Comment aborder des ? difficiles / douloureux
- **Conflit** SAVOIR / légitimité : ? expertise, ? croyance VS savoir
- **Itale** Disparition de patrimoine cult : IF relier les combats (peux recon de nature + entra. cō pers morale)
- + " perte " : ? " processus de deuil " (ré/généra)
- **Chakra** (trauma) Question du temps / nécessité - possibilité
- Tristesse : hū / planète (oxygène) → ≠ communautés / appartenances
- + vivant : ~~se~~ : ? ESSENTIEL ? choix (φ enfermement)
- " Centre " / place de médiation culture : φ ~~pro~~ → ? responsabilité
- Se mobiliser malgré l'autoritarisme : ? Construire un consensus
- ODD : hū au centre ? → anthropocentrisme

EPANOUISSEMENT

Figure 3 : trace de la mise en commun à Co-construire 2025

« Animaux de culture ? » de Vinciane Despret OU un article journalistique

Qui est le que se uns évoque ?

- **Itale** Faire ⊕ du commun → tisser ac le vivant : c'est possible + place de l'imaginaire / traduction
- **Qu'est** ? place du vivant : ? pe les jeunes
- **Arrière** travailler ac " Publics " : mères + alliance / front commun ac classe moyenne
- **Présent** Réception / position divergente
- **Pré** Comment susciter l'int ? → accès / participation
- **Conflit** ? violence VS conflit : Comment faire naître qqch du conflit
- Ruminer / tps - A/R (φ affrontement) / quelle culture PR ° conflit
- ? place de bêtise...
- **Itale** PECA : accès / éducatif → D's aut vs vivant : restriction PECA [int/cult] φ nature
- **Chakra** Monde / mondes : Organist° / politique : freins ac leviers : int général
- Humilité : tps hū patrimoine / q-est commun + fait traces
- responsabilité % transmission (cadre / sortie du cadre
- L chercher les gens à leur endroit (? domination)
- puiser dans leur commun ! (extracriticisme)
- charge de lutte > int général (+ pas juste somme des int particuliers)
- Bonnes pratiques : ? injonction > frein à transition
- " territoire " ... > culture cō composite de devabilité
- + confiance ! ? (accsa ? Objectif DD ? factueliser / observateur
- " liste d'attente " + ? " institutionnalis " (problématiser = 2 résul)

Figure 4 : trace de la mise en commun à Co-construire 2025

Notes :